


APPRONDIR SON ANGLAIS EN TANT QUE SALARIÉ DU PARTICULIER EMPLOYEUR CCP2 - ADVF

PUBLIC : Demandeur d'emploi, salarié en poste, entreprise, étudiant

PRÉ-REQUIS : Savoir lire et écrire français.

DURÉE : 35h à réaliser sur un mois*

 2 rentrées par mois au 1er et au 15 de chaque mois.

DÉLAI D'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION : Un délai de 21j minimum est requis entre la validation de l'inscription et l'entrée en formation.

TARIFS : La formation peut être prise en charge par le CPF ou en paiement en fond propre en plusieurs fois.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de parler de votre parcours en anglais, de pouvoir dialoguer et échanger des informations simples sur des événements passés et à venir, à l'oral ou à l'écrit dans le cadre de votre emploi.

CONTENU PÉDAGOGIQUE :

- Les bases de l'anglais dans l'exercice de son métier
- La capacité de compréhension et d'interaction avec le particulier employeur et de mettre en pratique les consignes données par ce dernier
- La capacité de présenter à l'écrit et à l'oral, de parler brièvement de son activité tout en maîtrisant les termes techniques

BLOC 1 : Apprendre à communiquer en anglais dans son milieu professionnel

CHAPITRE 00 - Mode d'emploi et test de positionnement préalable

CHAPITRE 01 - Rappels de base

CHAPITRE 02 - Comprendre son employeur

CHAPITRE 03 - Se faire comprendre

CHAPITRE 04 - Savoir se présenter

CHAPITRE 05 - Parler des formalités

CHAPITRE 06 - Faire un rapport de situation

CHAPITRE 07 - Bilan de fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES : La formation est en 100% e-learning et s'appuie sur des outils pédagogiques variés, favorisant la participation de chacun et le partage d'expériences : exercices, jeux interactifs, mises en situation, vidéos, classes virtuelles et travaux dirigés. Echanges possibles avec des formateurs via le chat de l'application.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : De courtes explications théoriques (environ 40% du temps) sont immédiatement mises en pratique (environ 60% du temps), au travers d'activités variées. La participation active des participants est largement privilégiée (exercices pratiques variés). Les apports méthodologiques sont illustrés d'exemples.

**Temps suggéré pour la réalisation de l'ensemble de la formation (vidéos, cours, TD, classes virtuelles, jeux, quizz...) avec des formateurs à disposition pour échanger.*

PRENDRE UN RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE

APPRONDIR SON ANGLAIS EN TANT QUE SALARIÉ DU PARTICULIER EMPLOYEUR CCP2 - ADVF

Des vidéos

28 minutes réparties tout au long des 6 chapitres

Une aide à l'apprentissage

- 1 test de positionnement. Vingt questions pour évaluer vos connaissances avant de commencer la formation.
- 21 jeux pédagogiques pour mémoriser les cours de façon agréable. Conditions de validation : 80% de réponses justes.
- 6 évaluations de départ. Huit à douze questions pour vous positionner avant de débiter chaque chapitre.
- 6 bilans de fin de chapitre. Quinze questions pour faire le point de vos acquis. Conditions de validation : 80% de réponses justes.
- 1 bilan global final. 36 questions vous permettant de recevoir le certificat de fin de formation. Conditions de validation : 86% de réponses justes

Une classe virtuelle : "Approfondir son anglais afin de communiquer avec son employeur anglophone " avec Joelle ou Adèle. Ces classes sont des temps d'échange. Des environnements pendant lesquels vous pourrez communiquer, interagir et discuter avec nos formatrices.

DISPOSITIF DE SUIVI D'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRECIATION DES RÉSULTATS :

La formation est en 100% E-learning, avec un système de suivi de traçabilité de connexion en temps réel pour chaque apprenant. .

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE : Eléments de supports numériques tels que un téléphone, une tablette ou un ordinateur (PC ou Mac).

ÉVALUATION DE LA FORMATION : Évaluation par le biais d'un questionnaire de fin de formation. Le score minimal à obtenir est de 86% afin de prétendre à l'obtention d'une attestation de réussite.

ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉS : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap aptes à leur poste de travail. Nous vous remercions d'avance de nous informer de tout handicap qui pourrait impacter le suivi d'une formation, afin que nous puissions nous adapter au mieux.

LES « PLUS » DE LA FORMATION :

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Des jeux pédagogiques et des vidéos
- Des classes virtuelles et des temps d'échange avec des formatrices
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours et à nous retourner
- Une coach disponible via le chat de notre application
- Des attestations de fin de chapitre et de fin de formation

PRENDRE UN RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE



CLIQUEZ POUR ACCÉDER
À LA FICHE FORMATION



CLIQUEZ POUR ACCÉDER
À LA FICHE FORMATION